

états, avait à sa tête huit recteurs, nommés chacun pour deux ans, à peu près dans la même forme que les échevins. Matthieu de Vauzelles en fut élu recteur (16) le 15 janvier 1535 (17), et depuis, les hopitaux de Lyon et les pauvres trouvèrent en lui, non seulement un bienfaiteur, mais un défenseur éclairé, infatigable et toujours écouté, de leurs intérêts (18).

(16) Voir les listes imprimées des recteurs des hôpitaux de Lyon, notamment, le *Catalogue des noms de Messieurs les recteurs et administrateurs de l'hôpital général de la Charité et aumône générale de Lyon, depuis son institution* (Lyon, 1742, in-4°). — Clerjon dit que François 1^{er} étant venu à Lyon en 1536, admit plusieurs fois les magistrats consulaires à ses entretiens et à ses réceptions les plus intimes. « Aymar de Beaujeu, ajoute-t-il, maître Poyet, Matthieu de Vauzelles, faisaient les frais de la conversation, » qui dans une circonstance rapportée par l'historien, roula sur la nouvelle institution charitable et sur les obstacles que les misères du temps et les bruits de guerre apportaient à son accroissement (*Hist. de Lyon*, t. IV, p. 378).

(17) Il faut lire 1536, d'après la manière actuelle de compter. Toutes les dates indiquées dans cette notice doivent ainsi être avancées d'une année, quand l'événement auquel elles s'appliquent s'est accompli entre le 1^{er} janvier et le jour de Pâques, qui était alors le point de départ du calendrier.

(18) Outre la consultation savante qu'il publia pour les pauvres, comme on le verra plus loin, il plaide très-chaleureusement la cause des hôpitaux au chapitre cinquième de son *Traité des péages*, et rappelle, page 151, deux arrêts du parlement de Dombes obtenus par lui en leur faveur. — « Le 22 août 1520, dit M. Péricaud, M. Matthieu de Vauzelles, juge mage de Lyon, tant en son nom qu'en celui de son frère, Jean de Vauzelles, prieur de Montrottier, expose au consulat qu'il a fourni et donné, tant pour acheter la Grange-Blanche en faveur de l'hôpital du pont du Rhône, que pour les bâtiments et les lots, jusqu'à 1700 l. tourn. Aujourd'hui, il remet de plus 400 l. pour racheter une pension due sur cette grange à Saint-Just, à Saint-Paul, etc., faisant en tout 2100 l. t. Il demande que les conseillers s'engagent à faire chaque année, sur le revenu de ladite grange, un repas pour les jours qu'il nommera. Il veut que cette grange ne soit jamais